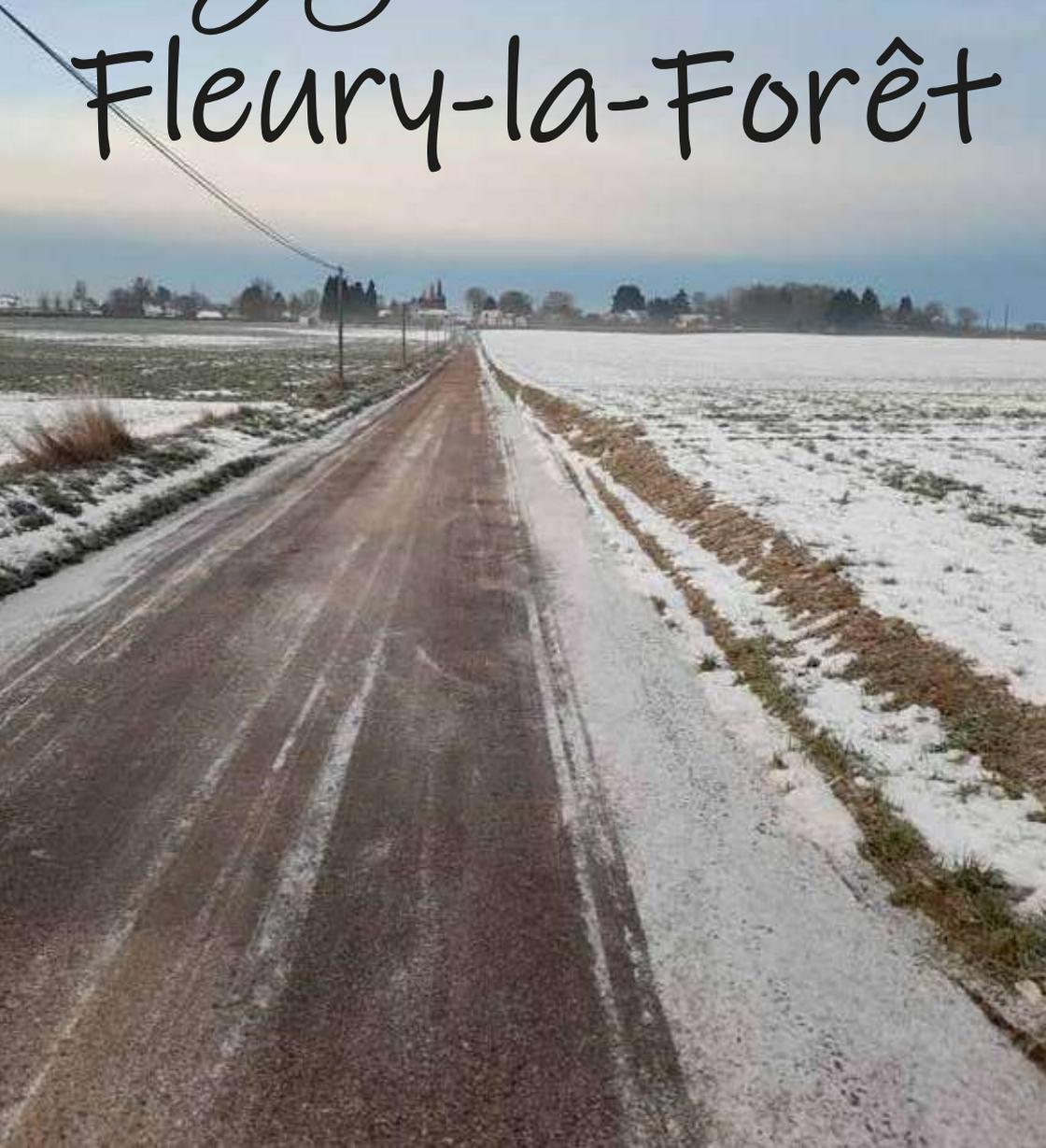


La Gazette de Fleury-la-Forêt



Sommaire

3	Editorial
4-5	Hommages
6-7	Vos élus
8-11	Retour en image sur la vie locale
12	Focus sur la Bibliothèque
13-15	La Mairie s'engage
16	Fleury Sénior
17	Fleury Jeunesse
18	Notre économie locale
19	Coup de Cœur
20-21	Arts et culture
22	Ma Nature bien-aimée
23-24	Eclaircies sur nos vies...
25	Sport & Loisirs
26	Nos joies et nos peines
27-28	Administration
29	Infos diverses
30-32	Annuaire

Editorial



Arnaud GODEBOUT,
Maire de Fleury-la-Forêt

Chères Fleuryiennes, Chers Fleuryiens,

Mon équipe et moi-même étions loin de penser lors de la campagne municipale que nous allions être confrontés à une crise sanitaire sans précédent.

Avec enthousiasme, nous souhaitons insuffler un nouvel élan où l'écoute et le faire-ensemble seront plus que jamais au cœur de notre action.

Nous sommes pleinement investis dans la tâche qui nous a été confiée pour mener à bien nos engagements de campagne aussi bien à l'échelon communal qu'inter-communal. Certains d'entre eux ont d'ores et déjà été réalisés. Cependant, pour d'autres, la situation compliquée décale dans le temps leurs mises en œuvre.

La crise que nous traversons montre à quel point les relations humaines sont importantes.

Vous pouvez compter sur nous, comme nous pouvons compter sur vous en respectant toutes les règles sanitaires.

Portez-vous bien et traversons ce combat ensemble et unis.

Le Maire, son adjoint et l'ensemble de l'équipe municipale vous souhaitent une bonne lecture de cette nouvelle parution.

Hommages à nos élus

DES HOMMES SINCÈRES ET ENGAGÉS

Jack Pysz



Nous sommes attristés du décès tragique de Jack Pysz le 02 septembre 2020.

Il a participé à toutes les animations dans la commune depuis son arrivée à Fleury-la-Forêt. Il a été élu conseiller municipal en 2001 où il s'est beaucoup investi, entre autre, pour le fleurissement de la commune. Il a été nommé adjoint au maire de 2004 à 2020 et président du comité des fêtes de 2002 à 2020.

Nous apprécions beaucoup Jack pour son dévouement et sa participation au débat communal. Il était toujours prêt à rendre service.

Nous ne l'oublierons pas car c'était une belle personne.

Par Gillain Devillez

Jacques Maimbourg



Le 25 décembre 2020, Monsieur Jacques Maimbourg, ancien conseiller municipal, est décédé à l'âge de 61 ans.

Son investissement sans faille au sein de la commune par trois mandats successifs de conseiller municipal, et son implication dans le comité des fêtes ont fait de Jacques, un personnage à part entière.

« Jacquot » comme on avait coutume de l'appeler, était devenu une personnalité remarquée dans la commune par sa gentillesse, sa disponibilité et son grand cœur.

La figure de Jacques marquera le village de son empreinte pour de nombreuses années et sa disparition laisse un grand vide.

Nos pensées affectueuses vont à sa famille et ses amis.

Par l'équipe municipale

L'ŒIL GRAPHIQUE DE MAUD MOOR



Dans les années d'après-guerre, chaque 14 juillet, Marcel Duclos, instituteur à Lyons-la-Forêt, conduit ses enfants, de l'école à la halle, pour y

entonner quelques chœurs de musique classique. Ces morceaux et quelques autres ont été travaillés au fil des semaines, sous la direction de l'instituteur, bon pianiste, amateur de musique et d'art. Parmi la jeunesse ravie, les deux meilleures de leur classe s'appellent Jacqueline Rousselin et Maud Bellèle. Née le 1er janvier 1943, cette dernière, enfant unique, est élevée par une grand-mère aimante et aimée, dans une maison du bas du bourg, tandis que sa mère, Christiane, soigne longuement une tuberculose dans un sanatorium.

Quand Maud a 18 ans, Christiane, rétablie, et Pierre, son mari, ingénieur à la RATP, peuvent enfin l'accueillir à Paris. Maud y fait des études de graphiste, puis, suivant les idéaux de vie communautaire et généreuse qu'évoquait alors le kibboutz, elle part, en 1966, vivre cette existence de pionnière en Israël. Énergique et talentueuse, elle y apprend vite l'hébreu, rencontre Shlomo Moor, architecte, avec qui, de retour en France, elle se marie en 1975. La cérémonie se tient à Fleury-la-Forêt, où les parents de Maud ont fait bâtir leur maison de campagne. Commence alors, pour elle, une carrière de maquettiste dans les principales agences de publicité et les éditions d'art de Paris. Au sommet de son aventure, elle est sollicitée par Robert Delpire, fondateur du Centre national de la photographie et éditeur des grands photographes et illustrateurs contemporains, d'Henri Cartier-Bresson à Yann Arthus-Bertrand.

Responsable de monographies de la fameuse collection Photo Poche, Maud sera une vingtaine d'années au côté de Robert Delpire et de son épouse la photographe Sarah Moon, dans ces temps où chaque membre de l'équipe éditoriale travaille tant à l'organisation d'une exposition à Venise, ou à Rome (exposition Josef Koudelka), ou à Copenhague (exposition Tokyo today), qu'au suivi des épreuves chez tel ou tel imprimeur de province, personne ne comptant ni ses heures, ni ses jours. D'entre les artistes qu'elle avait bien connus, Maud disait apprécier particulièrement Sébastião Salgado, Marc Riboud, André François, Ousmane Sow.

Pour leur retraite, en 2010, Maud et Shlomo Moor viendront vivre à Fleury-la-Forêt, dans la maison héritée des parents de Maud. Shlomo Moor y décède trop vite, en novembre 2016. Maud s'est investie entre-temps, comme conseillère municipale, dans le projet, certes modeste pour elle, mais auquel elle accorde tout son plaisir créatif, de la mise en page de la Lettre de Fleury-la-Forêt. Ses deux enfants, Dana Moor, enseignante, et Yov Moor, coloriste-étalonneur dans le cinéma, lui ont donné un petit-fils, Rafael, chez Dana et Michel, et une petite-fille, Kotoko, chez Yov et Maïko, son épouse japonaise.

Le matin du 23 mars 2020, le cœur de Maud lâche, alors que, se sentant fatiguée, elle s'est assise pour un instant de repos. Tous ses amis qui l'ont vue ou entendue la veille, élégante, vive et diserte, regard profond et amusé dans son beau visage à la toison blanche coupée court, en demeurent consternés. Maud repose désormais auprès de son mari, au cimetière de Fleury-la-Forêt.

Par Luc Lefort

Vos élus



De Gauche à Droite : Jérémy BOURNISIEN, Xavier PUPIN, Laurence SELIN, Jack LEBOURG, Maël LELOIR, Mickaël AUBIN, Marie-Charlotte MARTIN, Amaud GODEBOUT, Thierry POIRIER, Xavier DEVEAUX.

Malheureusement, Joël KAZANTZEFF n'a pas pu être présent lors de la photo.

Les commissions

SIEGE 27	Jack LEBOURG
	Thierry POIRIER
SIEVN	Arnaud GODEBOUT
	Jérémy BOURNISIEN

STS La Feuillie	Marie-Charlotte MARTIN
	Thierry POIRIER
	Xavier DEVEAUX
	Délégué communautaire : Arnaud GODEBOUT
Ecoles	Arnaud GODEBOUT
	Thierry POIRIER
	Marie-Charlotte MARTIN
Urbanisme et aménagement	Arnaud GODEBOUT
	Mickaël AUBIN
	Xavier DEVEAUX
	Xavier PUPIN
Patrimoine, travaux et bâtiments publics	Thierry POIRIER
	Jérémy BOURNISIEN
	Mickaël AUBIN
Voirie	Arnaud GODEBOUT
	Jérémy BOURNISIEN
	Xavier PUPIN
	Xavier DEVEAUX
Chemins communaux	Arnaud GODEBOUT
	Xavier DEVEAUX
	Xavier PUPIN
	Jean-Paul LEBOUIS
Finances	Arnaud GODEBOUT
	Thierry POIRIER
	Jack LEBOURG
	Mickaël AUBIN
Culture, communication et et tourisme	Arnaud GODEBOUT
	Laurence SELIN
	Marie-Charlotte MARTIN
	Maël LELOIR
Vie associative et festivités	Arnaud GODEBOUT
	Joël KAZANTZEFF
	Maël LELOIR
	Mickaël AUBIN
Sécurité	Arnaud GODEBOUT
	Joël KAZANTZEFF
	Xavier PUPIN
	Thierry POIRIER
Cimetière	Arnaud GODEBOUT
	Thierry POIRIER
	Jack LEBOURG
	Jérémy BOURNISIEN
	Marie-Charlotte MARTIN
	Joël KAZANTZEFF
Xavier DEVEAUX	
Bois et Forêt	Mickaël AUBIN

Retour en image sur la vie locale



Réouverture de la Bibliothèque municipale



Mise en place d'un dépôt de pain avec la
Boulangerie de Beauvoir-en-Lyons



Mise en place d'une boîte à idées



Cérémonie du Souvenir de Mortemer



Commémoration 14 juillet & 11 novembre



Représentation de la municipalité à l'échelon intercommunal



Une foire-à-tout ...



... manquée à cause de la météo



Chevaux de trait de M. Xavier Deveaux



Des cadeaux pour les enfants de Fleury



Mariage de Monsieur et Madame Emotte



Nettoyage de la mare Route des Hameaux
Par l'équipe municipale et Sylvain Martin



Fleurissement automnal centre-bourg



Fleurissement automnal route de Bosquentin



Fleurissement automnal chemin des Pâtures

Focus sur la bibliothèque

Depuis le 2 septembre, les habitants de Fleury-la-Forêt et des communes environnantes peuvent de nouveau venir emprunter des ouvrages à la bibliothèque municipale.

Créée en 1989 par Cécile Bailleul et Brigitte Bieuville, la bibliothèque fut ensuite gérée par l'association « Lire et Découvrir » entre 1997 et 2017. Puis en 2017, elle devient municipale avec des ouvertures partielles.

Afin de redynamiser ce lieu, en août 2020, une équipe composée en grande majorité par les anciens bénévoles s'installe sous l'impulsion du nouveau maire. Un choix fait en parfaite entente entre la municipalité qui assurera le côté administratif et les bénévoles qui s'occuperont à nouveau des permanences, de la gestion et de l'achat des livres. Actuellement, les permanences sont assurées par Sylviane Fouquet, Michel Rimbault, Christine Poirier, Cécile Clow, Catherine Effenberger et Janine Donier.

L'équipe souhaite rendre plus attractive la bibliothèque avec la mise en place de nombreux projets : développement du pôle jeunesse avec la reprise d'ateliers, l'achat de BD et de livres plus modernes et plus adaptés, l'installation d'un rayon anglais avec notamment des bandes dessinées dans la langue de Shakespeare, l'installation d'un logiciel pour référencer l'ensemble des ouvrages et gérer les emprunts.

Calendrier :

Mois	Mercredi	Samedi
Janvier	le 06 et le 20	le 16 et le 30
Février	le 03 et le 17	le 13 et le 27
Mars	le 03 , le 17 et le 31	le 13 et le 27
Avril	le 14 et le 28	le 10 et le 24
Mai	le 12 et le 26	le 22
Juin	le 09 et le 23	le 05 et le 19

Ouvert le mercredi de 14h à 17h et le samedi de 10h à 12h



Une nouvelle équipe pour la bibliothèque

La Mairie s'engage

Les projets prévus pour 2021 :

Le distributeur de pain

Suite au succès du dépôt de pain les mercredis et samedis matin, la boulangerie de Beauvoir-en-Lyons est prête à nous suivre dans l'installation d'un distributeur de pain.

Son emplacement est en cours de discussion. Cependant, sa localisation est envisagée dans le centre bourg pour des raisons de facilité d'accès et de visibilité.

La boulangerie prendra à sa charge le coût du distributeur et viendra approvisionner tous les jours (sauf le mardi, fermeture de la boulangerie) la machine.

Pour les personnes souhaitant continuer à venir chercher leur pain et viennoiserie, le dépôt de pain sera maintenu.

Baguette	0,90 €
Baguette sur pavé	0,90 €
Pain	1,10 €
Pain court	1,10 €
Pain 4 livres	4,40 €
Baguette Tradition	1,00 €
Tradition Graines	1,10 €
Pain aux Céréales	2,20 €
Pain Complet	2,00 €

Pain de Meule	2,20 €
Pain de Campagne	2,00 €
Pain au Lin	2,20 €
Pain de Mie	2,50 €
Pain à l'épautre	3,00 €
Pain tigré	3,50 €
Croissant	1,00 €
Pain au Chocolat	1,00 €
Pain au raisin	1,30 €
Brioche	5,00 €

Enfouissement des lignes

L'enfouissement des lignes électriques et téléphoniques sera réalisé route de Bosquentin, entre le centre bourg et la sortie vers Lilly, avec la pose de 8 candélabres pour l'éclairage public, identiques à ceux existants. Le montant estimatif de ces travaux s'élève à environ 30 000€ pour la commune, l'autre partie du financement est pris en charge par le Syndicat intercommunal de l'électricité et du gaz de l'Eure (SIEGE 27).

Travaux du cimetière

Cette année sera marquée par le renouveau. Un travail conséquent va être réalisé sur le cimetière : refonte des plans, règlement intérieur... La municipalité a également décidé de créer, sur la parcelle située à la sortie de la route de Bosquentin, un parking dédié au cimetière. Cet espace permettra l'accueil de 23 places, dont 1 handicapée, ainsi qu'un emplacement réservé aux services des pompes funèbres.

La majeure partie du parking sera revêtue d'un enrobé et des aménagements paysagers seront prévus en périphérie du parking.

Une bâche de protection incendie sera installée à l'entrée du parking afin d'assurer la défense incendie sur ce secteur de la commune. Cette dernière sera dissimulée par une haie fleurie.

Création d'un site internet

En 2021, la commune va créer son site internet pour une meilleure communication avec les habitants et les touristes : diffusion des informations, faciliter les démarches administratives et obtenir rapidement des réponses à certaines questions.

En complément du site, la municipalité est actuellement en phase de réflexion concernant la mise en place d'une application sur smartphone, téléchargeable gratuitement. Ce système a pour but de diffuser des informations importantes et des alertes concernant notre commune.

Participation citoyenne

La municipalité envisage de mettre en place le dispositif de participation citoyenne. En collaboration avec la Gendarmerie, des référents par secteur seront nommés sur la base du volontariat.

Le but de ce dispositif est d'instaurer un climat de sécurité dans la commune.

Défense incendie

La commune va réaliser son Schéma Communal de la Défense Extérieur Contre l'Incendie. Il s'agit d'un véritable outil d'anticipation de gestion communal.

Son objectif est l'amélioration de la Défense Extérieur Contre l'Incendie (DECI) de la commune, à des coûts les plus faibles possibles au regard des infrastructures existantes. Basé sur une analyse de risque, il doit permettre à la commune de planifier ses aménagements en matière de DECI et d'accompagner le développement urbain.

L'élaboration de ce Schéma va permettre un inventaire en PEI (Point d'Eau Incendie) avec une évaluation de la conformité de la commune par rapport à la réglementation des 200m dans le département de l'Eure. Il permet également une planification dans le temps des aménagements à effectuer (changement et rajout de bornes, bâches...) pour un maillage complet de la défense incendie sur la commune.

Comité des fêtes et « Club des Anciens »

Sous réserve des restrictions gouvernementales, la municipalité s'engage à relancer le Comité des fêtes avec l'organisation d'une assemblée générale pour l'élection d'un nouveau bureau. Il en est de même pour le « Club des Anciens ».

Fête : été 2021

Envisager la tenue d'une fête champêtre traditionnelle à l'horizon de l'été 2021 : course en sac ; stand de boîtes de conserves (tir à la balle) ; course de plateau avec verre d'eau, éventuellement le retour du tiercé des bucherons etc... Le tout en lien avec le Comité des fêtes s'il le souhaite.

Fleury Sénior

Solidarité(s) : il était une fois...

Il était une fois un village où très peu de portes étaient fermées à clé ;

Il était une fois un village où les habitants ne possédant la TV se rendaient chez leurs voisins pour visionner un film ou une émission ;

Il était une fois un village où lorsque l'on était gravement malade les voisins n'hésitaient pas à vous prendre chez eux pour vous prodiguer des soins ;

Il était une fois le curé d'un village qui emmenait les enfants pour trois semaines de vacances à la montagne ou au bord de la mer, dressant de grandes tentes de camping, leur préparant les repas...

Ce village, c'est le nôtre.

Souvenirs de Fleury dans les années 60 par une habitante née ici.

Et aujourd'hui, faire (re)vivre les solidarités... un vaste chantier... le nôtre !.

Colis de Noël des Anciens



Colis de fin d'année pour les personnes de plus de 60 ans, livrés à domicile

Fleury Jeunesse

Une jeune fleurytienne...

A 16 ans, Agathe Mazureck est en classe de première. Comme un certain nombre de jeunes fleurysiens, elle effectue ses années de lycées en internat. Un exil qui ne la ramène à Fleury que pour les vacances et certains week-ends. Cela explique un certain côté casanier lorsqu'elle rentre, profitant de sa famille et de sa maison.

Lors de ses sorties dans le village, elle a remarqué une présence accrue de promeneurs, seul ou en famille. « Je n'avais pas vu autant de gens depuis bien longtemps ; c'est super sympa, ça amène de la vie ici » nous livre-t-elle.

Autre motif qui la réjouit : les décorations de Noël installées à Fleury, avec l'espoir de revoir l'if du centre à nouveau briller de mille feux en fin d'année 2021.

Visite du Père Noël



Distribution des jouets de Noël
avec le Père Noël

Notre économie locale

Focus sur la scierie Mommert

Le 22 décembre dernier, Julien Denormandie, ministre de l'Agriculture s'est rendu au cœur de la forêt domaniale de Lyons et notamment à la scierie Mommert, dans le cadre du plan de relance de la filière bois.

Ce programme ambitieux s'adresse aussi bien à la régénération des forêts qu'aux entreprises de transformation.

C'est l'occasion de mettre en valeur notre territoire local avec la forêt domaniale de Lyons, la plus grande hêtraie de France et surtout la scierie Mommert, entreprise située sur la commune.

Créée en 1952 par Maurice Mommert, la scierie est une entreprise familiale. En 1962 et 1964, Rémi et Denis rejoignent leur père et développent petit à petit la scierie.

Dans le cadre de ce développement, celle-ci est rasée pour permettre une modernisation des bâtiments et du matériel.

En 1979, la scierie investit dans une scie à grumes verticale. Le sciage du hêtre diminue au profit de celui du chêne. Dès 1984, elle s'équipe d'un ruban à grumes pour scier de la charpente, du plot, des avivés, des frises puis se diversifie dans la fabrication de palettes. Une écorceuse, devenue nécessaire est installée. En 2002, le ruban à grumes évolue à nouveau pour un matériel à visée laser. L'installation d'un broyeur et surtout d'une scie multilames pour le sciage des avivés modernise la façon de travailler.

Aujourd'hui, toujours dans l'optique d'une transmission familiale l'entreprise est gérée par Brice Mommert (fils de Denis). Elle est spécialisée dans le chêne et emploie une dizaine de personnes. Elle est très sensible aux enjeux environnementaux et a choisi de s'investir dans la gestion durable des forêts.

N'hésitez pas à les contacter pour toutes demandes au 02 32 49 67 62



Visite de M. Julien Denormandie, Ministre de l'agriculture et de l'alimentation, à la Scierie Mommert



Coup de Coeur

Le château de Lorleau et son orangerie ou la rencontre des cultures.

A trois kilomètres de Fleury , un lieu inattendu nous réserve de belles surprises.

La Galerie Adrienne Desbiolles, située dans l'orangerie du château du hameau de St-Crespin nous propose en effet des objets et curiosités du monde, ramenés de voyages. L'esthétique, la qualité et l'éthique sont toujours au rendez-vous pour ces créations artisanales parfois insolites. Peinture, photographie, sculpture sont également exposées au premier étage pour notre plus grand bonheur.

Une sélection d'excellents thés et même un bar à « eaux rares du monde » sont à notre disposition, pour une consommation sur place ou chez soi.

Dans le cadre de sa « Magie de Noël », ce lieu nous a encore ravis en fin d'année avec toutes ses décorations féériques et sa patinoire installée dans le parc, pour petits et grands.

Vivement la réouverture de printemps !



La Magie de Noël au Château de Saint-Crespin



Arts et culture

Un portait de Fleury... oui, mais artistique !

En 2021, des artistes réaliseront un « Portrait artistique » de notre territoire intercommunal qui mettra les habitants à l'honneur.

Ils recueilleront les témoignages des petits et des grands sous un mini-chapiteau, placé au centre de notre village. Cette initiative de la Communauté de communes aura lieu chez nous le week-end du 15 mai.

Les anciens pourront transmettre leur expérience, les plus jeunes leurs désirs. Ces paroles collectées, mises en textes avec l'aide des artistes, seront données à entendre dans un cadre dont nous vous réservons la surprise... Ensuite, ces témoignages écrits, les photos et les dessins feront l'objet de projets d'art plastiques associant les écoliers, les collégiens, les familles et les habitants qui le souhaiteront.

Une grande soirée intercommunale de clôture le 12 juin rendra publics les différents portraits réalisés (sonores, visuels, plastiques), avec grande scène et musique.

Une chance pour Fleury : l'association « la Fabrique du pré ».

Les manifestations artistiques et culturelles sont rares dans les toutes petites communes. C'est le constat que faisaient à la fin du siècle dernier les membres fondateurs de l'association la Fabrique du pré, basée à l'intersection de la route des Hameaux et de celle de la Feuillie.

Leur projet : promouvoir en milieu rural le spectacle vivant et toutes les formes d'art. Ils disposaient d'un lieu pour le mettre en œuvre : le Pré-Boulay, avec son grand jardin et une grange assez vaste pour accueillir du public.

Dès 2002, avant même la création de l'association, les premiers spectacles ont lieu. En 2005 naît « la Fabrique du Pré » et avec elle « les Arts au pré », nom générique des manifestations artistiques qui s'y déroulent.

Depuis, au rythme de deux ou trois dates dans l'année, une cinquantaine de spectacles ont été présentés avec comme parti pris la diversité et comme exigence la qualité.

On a pu y voir de la musique sous toutes ses formes (classique, jazz, folklore, électronique, variété) ; du théâtre, du conte, de la poésie, des lectures ; des projections de films, des ciné-concerts. Egalement de la danse contemporaine, des performances, des parcours sonores. Sans oublier les arts plastiques avec des expositions de peintures, sculptures, céramiques, gravures, installations.

Les manifestations sont l'occasion de moments festifs et de convivialité par le partage et l'échange autour d'un verre, d'une collation ou d'un dîner.

Depuis 2018 l'association a débuté une petite activité éditoriale avec comme première publication un recueil de nouvelles. Pour 2021, elle envisage l'ouverture d'une section « ciné-club », permettant la location de DVD et facilitant les projections.

Le vœu de ses membres : qu'en 2021, ils puissent imaginer les projets culturels avec des habitants du village.

Alors, fleurysiens, tous à la Fabrique du pré !

Contact : 02 32 48 16 89

Rénover son fauteuil avec l'association du Clos Maray

Nous avons la chance qu'un véritable artisan d'art intervienne dans notre village. Il s'agit de Sylvain Guibrenet. Il possède une boutique à Rouen et intervient sur des rénovations prestigieuses à Paris.

Grâce à l'association du « Clos Maray » qui l'accueille, il nous transmet les techniques de rénovation de fauteuils le mercredi de 9H à 12H. Les séances vont reprendre au premier trimestre 2021. On peut obtenir les dates précises en contactant M. Michel Rimbault.

Contact : 06 63 74 86 74 ou 02 76 10 00 08 .



Fauteuil restauré par l'ACCM



Sylvain Guibrenet, artisan d'art



Restauration : Avant



Restauration : Après

Ma Nature bien-aimée

L'if de l'église de Saint-Denis Saint-Brice

Au centre de Fleury trône un arbre particulier : un if, vraisemblablement planté à la fin du XIX^{ème} siècle. Cet arbre remarquable s'intègre parfaitement au cœur du village, son port conique étant en harmonie avec la pente des toits environnants.

Dès le Moyen-Âge, il fut utilisé par le Clergé car ses baies toxiques dissuadaient les paysans de faire paître leurs troupeaux aux abords des lieux de culte ou dans les cimetières. Il n'est donc pas étonnant de le trouver près de l'église, comme protecteur de lieux liés au monde de l'au-delà.

Il peut vous intéresser de savoir que les druides, eux aussi, utilisaient l'if, mais dans une dimension plus spirituelle. Le plus ancien d'entre eux, Fintan, planta la première baie de l'if rouge dont sont issus les arbres primordiaux des cinq provinces de l'ancien monde celtique .

L'if était l'un des deux arbres sacrés (avec le chêne) de la grande tradition des celtes. Ses racines s'enfoncent profondément dans le sol et ses branches s'élèvent jusqu'aux cieux. Représentatif à la fois du monde cosmique (macrocosme) et du monde individuel (microcosme), il symbolise véritablement l'arbre cosmique. En établissant symboliquement le lien entre le Ciel et la Terre, c'est à la méditation et à l'ouverture spirituelle qu'il invitait... peut-être le ressentirez-vous la prochaine fois que vous verrez notre if si singulier?

NB : on se reportera avec profit au très beau livre « *Arbres singuliers et fantaisies naturelles en pays de Lyons* », co-écrit par Emmanuel Boivin et Eric Catherine disponible à l'office du tourisme de Lyons et dont est inspirée une partie de cet article.



Le majestueux if présent devant l'église Saint-Brice

Eclaircies sur nos vies...

Nous avons la chance d'avoir un chef de renommée sur la commune, Jean-Paul Langevin, qui a eu la gentillesse de nous transmettre deux recettes savoureuses que nous vous invitons à réaliser.

Millefeuilles Pomme et Andouille

Pour 4 personnes

4 Pommes Golden
12 Tranches d'Andouille de Vire avec peau
200g de cerveaux de noix
150g de noisettes
40g de Beurre
20cl de Crème fraîche
1 cuillère à soupe de moutarde de Dijon

Pelez les pommes puis couper en rondelles
Dans une poêle, faites dorer les noix et noisettes dans 40g de beurre

Reconstituez les pommes en intercalant les tranches d'andouilles

Disposez les 4 pommes reconstituées dans un plat beurré et faites cuire 15 min à 180° au four (NB : Piquez les pommes et les andouilles avec un cure-dent pour les tenir lors de la cuisson)

Dans une casserole, portez à ébullition la crème fraîche pendant 2 min

Ajoutez la cuillère de moutarde en fouettant

Nappez le fond d'une assiette avec la crème moutardée

Disposez la pomme au milieu de l'assiette et entourer la des noisettes et des noix.

Servez chaud

Sablé Normand

250g de Beurre de qualité
1g de sel de Guérande
250g de sucre semoule
575g de farine
6g de levure alsacienne
10g de Calvados
150g de jaunes d'œufs (1 jaune environ égal à 20g)

Travaillez le beurre pommade

Ajoutez le sel et le sucre ainsi que la farine et la levure alsacienne tamisées

Ajoutez les jaunes d'œufs et le calvados

Laissez reposer 3 heures au réfrigérateur

Étalez la pâte (épaisseur ½ centimètre) puis coupez la avec un emporte-pièce

Mettez au four à 155° pendant 15 min

Peut se garder plusieurs jours dans une boîte hermétique

Les aliments qui nous soignent : les maux de l'hiver

Aliments d'ici...

❖ L'ail : antibactérien et antiviral.

Stimulant la production de globules blancs, il est efficace notamment contre la grippe et le rhume. Pour profiter de ses effets, il faut le consommer cru (coupé ou écrasé). Rien de tel pour des salades d'hiver protectrices !

❖ Le vinaigre de cidre, un élixir bien de chez nous !

Liquide aux mille vertus, il aide en cas de mal de gorge si on l'utilise en gargarisme (75 ml d'eau tiède avec 25 ml de vinaigre) ; il favorise la liquéfaction et l'expectoration des mucosités en cas de toux bronchique (sirop : 4 c. à soupe de miel liquide avec 5 c. à café de vinaigre de cidre) ; il stimule votre énergie et contribue à remonter votre immunité si on le prend à raison de cuillères à café diluées dans un verre d'eau tiède avec une cuillère à café de miel.

... aliments d'ailleurs

❖ Le gingembre, puissant antiviral

On le trouve au rayon fruits et légumes des supermarchés (ou mieux, chez votre épicier indépendant préféré !). Il agit contre la fièvre grippale, l'inflammation, les nausées... grâce au gingérol et au shogaol qu'il contient. On peut le consommer râpé ajouté à certains plats ou sous forme de tisane (10g de petits morceaux de gingembre dans 250ml d'eau que l'on chauffe jusqu'à ébullition).

Le mot du journal : « L'HIPPOPOTOMONSTROSESQUIPPEDALIOPHOBIE »

36 lettres composent ce mot, le plaçant en deuxième position du classement des mots les plus longs de la langue française.

Son étymologie : dans hippopotomonstrosesquippedaliophobie, il y a "phobie", synonyme de peur. "Hippopoto" signifie gros, et « monstro » gigantesque. "Sesquippedal", du latin « sesquipedalis » (« long d'un pied et demi »), désigne un long mot, qui a beaucoup de syllabes. Il signifie ainsi la phobie des mots longs.

Ce phénomène atteint les personnes qui ressentent de l'anxiété face à la vue, à la lecture, ou à l'écoute de longs mots.

Plutôt rare, cette phobie est facilement détectable, via différents symptômes : bouffées de chaleur, sueurs froides, hyperventilation...

Alors, si vous êtes atteints d'hippopotomonstrosesquippedaliophobie, n'hésitez pas à consulter votre thérapeute !

Sport & Loisirs

L'équipe de Football de Fleury-la-Forêt : saison 2020 - 2021



Dirigeants : Alain DUBOIS, Claudine DUBOIS, Jean-Michel LEBRUN

Entraîneurs : Nicolas DETAMPEL, David DUBOIS

Liste des joueurs : Cedric BIZOUERNE, Gauthier BOULANGER, Steve DEMANTE, Benoit DEVOYE, Florian DUBOIS, Nicolas FINET, Kevin FORTIN, Amaud GODEBOUT, François GODEBOUT, Camille HERICHER, Bertrand LANGLER, Maxime LEBOURGEOIS, Aurélien LEBRUN, Kevin LEBRUN, Christopher LERATE, Romuald LETELLIER, Emmanuel MARTIN, Amaud PRIEUR, Xavier PUPIN, Samuel ROUET, Kélian SIBBILLE, Alain SUZE, Vincent THOMAS, Pierre WALLECAN

Résultats

Dimanche 13 septembre 2020
Fleury-la-Forêt US **3-1** Vallée de l'Andelle 2

Dimanche 20 septembre 2020
Charleval FC 2 **5-0** Fleury-la-Forêt US

Dimanche 27 septembre 2020
Vexin Ouest ES **4-1** Fleury-la-Forêt US

Dimanche 11 octobre 2020
Fleury-la-Forêt US **2-4** Lery RC 2

Dimanche 18 octobre 2020
Etrépagny US 3 **0-3** Fleury-la-Forêt US

Nos joies et nos peines



Naissances

Albane Varin le 22 février 2020

Eléna Guibet le 29 février 2020

Elias Pollet le 18 juin 2020

Jeanne Follet le 08 juillet 2020



Mariage



Ludovic Emotte et Sandrine Gambu se sont mariés le 01 août 2020



Décès



Maud Moor le 24 mars 2020

Christine Revelut le 25 mars 2020

Guy Champagne le 12 juin 2020

Jean-Pierre Chevallier le 22 juillet 2020

Jack Pyrsz le 02 septembre 2020

Jacques Maimbourg le 25 décembre 2020

Madeleine Taunin le 01 janvier 2021

Administration



« Allo service public » délivre des renseignements administratifs à tout usager à l'aide de son service téléphonique **3939**. Accessible le lundi et jeudi de 8h30 à 18h15, le mardi et mercredi de 8h30 à 13h et le vendredi de 13h à 17h.

Coût : 0,15€ / minute à partir d'un poste fixe.

Portail internet : **www.service-public.fr**

Ces deux services visent à informer l'utilisateur sur des sujets de la vie quotidienne (perte de papiers d'identité, demande de prestations familiales, licenciement, contrat de location, ect...) et à l'orienter vers les organismes administratifs lui permettant de connaître ses obligations, d'exercer ses droits et d'accomplir ses démarches.

Le recensement, la Journée Défense et Citoyenneté

Tous les jeunes français ayant atteint l'âge de 16 ans, les filles comme les garçons, doivent spontanément se faire recenser auprès de leur mairie. **Cette formalité est obligatoire** pour pouvoir se présenter aux concours et examens publics (permis de conduire, baccalauréat...).



La Carte nationale d'identité

Pour faire votre carte nationale d'identité, vous devez prendre rendez-vous à la **mairie de Fleury-sur-Andelle au 02 32 49 00 59**.

Documents à joindre lors de votre demande :

1. L'ancienne carte nationale d'identité (pour un renouvellement)
2. 2 photos d'identité récentes sur fond clair non découpées
3. Un justificatif de domicile
4. Copie intégrale de l'acte de naissance de moins de 3 mois
5. Si vous avez préparé le dossier en ligne, munissez-vous du numéro de pré-demande

Attention, en cas de renouvellement sans carte (perte ou vol), la demande sera facturée 25€.

Le Passeport

Pour faire votre passeport, vous devez prendre rendez-vous à la **mairie de Fleury-sur-Andelle au 02 32 49 00 59**.

Documents à joindre lors de votre demande :

1. Votre carte d'identité (si valide ou périmée de – 5 ans) sinon copie intégrale de l'acte de naissance de moins de 3 mois
2. Un justificatif de domicile
3. Le timbre fiscal : 86€ (achat en ligne)
4. Si vous avez préparé le dossier en ligne, munissez-vous du numéro de pré-demande

Aide à domicile

La communauté de communes Lyons Andelle propose plusieurs services :

- **La livraison de repas** : 8,15€ / repas
- **Transports à la demande** : pour en bénéficier il faut être bénéficiaire du service aide à domicile ou de la livraison de repas à domicile de la communauté de communes et en pas posséder de véhicule personnel ou être dans l'incapacité de l'utiliser
- **Aide à domicile** : service intervenant 7j/7j, de 7h à 20h30, auprès des personnes âgées de plus de 60 ans, des personnes handicapées qui nécessitent l'aide d'un professionnel et des personnes âgées de moins de 60 ans ayant besoin d'une aide temporaire

Location de la salle communale

La commune loue la salle communale pour toute occasion. Un chèque de caution à l'ordre du Trésor Public vous sera demandé lors de la réservation et sera rendu à la remise des clés après avoir constaté l'état des lieux, munissez-vous également d'une attestation d'assurance « responsabilité civile ».

Plus d'informations au 02 32 49 63 40.

La commune met gracieusement, à la disposition des habitants, la salle communale pour les inhumations.

Tarifs de location :

Désignation	Commune de Fleury-la-Forêt	Hors commune
Caution	350	350
Location 1ère journée	100	200
Location 2ème journée	30	30
Lave-vaisselle	30	
Forfait ménage (chèque à la réservation)	50	
Couverts (par personne)	0,5	0,75
Consommation électrique (30kw/h offerts)	Du 1er avril au 30 septembre 0,15€/kw	
	Du 1er octobre au 31 mars 0,10€/kw	

Infos diverses

- Le recensement de la population, initialement prévu en janvier 2021, a été reporté par l'INSEE en 2022.
- Suite à une recrudescence des cambriolages, la municipalité appelle à la vigilance. Pour tous véhicules suspects, n'hésitez pas à relever les plaques d'immatriculation et à prévenir la gendarmerie et la Mairie.
- Rappel à tous les maîtres de nos amis les animaux : les chiens doivent impérativement être tenus en laisse et rester sous surveillance sur le domaine public. Les chats doivent obligatoirement être identifiés. Le non-respect de cette obligation peut être puni par une amende de 750€.
- Utilisation d'engins bruyants : En vertu d'un arrêté municipal du 29 septembre 2001, l'utilisation des engins bruyants (tondeuses à gazon, tronçonneuses, etc...) est réglementée sur les zones habitées du territoire de la commune. Leur utilisation est seulement tolérée entre 10h et 12h les dimanches et jours fériés.
- Elagage des arbres et des haies : Les câbles électriques et téléphoniques doivent être dégagés des branches d'arbres afin d'éviter toutes détériorations ou accidents. Le Maire peut mettre en demeure les propriétaires riverains d'élaguer ou abattre les arbres susceptibles d'entraver la circulation. Dans les cas où les propriétaires riverains négligeraient de se conformer à ces prescriptions, les travaux d'élagages peuvent être effectués d'office par la Mairie aux frais des propriétaires après une mise en demeure restée sans résultats. A l'issue de la réalisation de l'élagage d'office, la commune peut émettre un titre de recettes à régler à la perception par le propriétaire concerné.
- Essaim de frelons : Il est obligatoire de les faire détruire par un spécialiste. Le Département de l'Eure aide les particuliers à la destruction des essaims. Pour plus d'informations, contactez la Mairie.
- Pour tout dysfonctionnement relatif à l'éclairage public (horaires d'allumage, ampoule défaillante...), veuillez contacter la Mairie.

Que gère la communauté de communes Lyons Andelle ?



Annuaire

Mairie de Fleury-la-Forêt

8, place de l'Église
27480 Fleury-la-Forêt
Maire : Monsieur Arnaud GODEBOUT
☎ 02 32 49 63 40
✉ mairie.fleurylaforet@gmail.com

Horaires d'ouverture :
Lundi 9h-12h30 / 13h30-17h
Mardi 9h-12h30 / 13h30-17h
Mercredi 9h-12h30 / 13h30-18h
Vendredi 9h-12h30 / 13h30-17h
Samedi 9h-12h30
Fermeture le Jeudi

Agence postale de Fleury-la-Forêt

8, place de l'Église
27480 Fleury-la-Forêt
☎ 02 32 48 35 67
✉ ap.fleury-la-foret@laposte.fr

Horaires d'ouverture :
Lundi 9h-12h30 / 13h30-17h
Mardi 9h-12h30 / 13h30-17h
Mercredi 9h-12h30 / 13h30-18h
Vendredi 9h-12h30 / 13h30-17h
Samedi 9h-12h30
Fermeture le Jeudi

Communauté de communes Lyons Andelle

ZA La Vente Cartier – Rue Martin Liesse
BP 20 – 27380 Charleval
☎ 02 32 49 61 27

Office du tourisme Lyons Andelle

25 bis, place Isaac Benserade
27480 Lyons-la-Forêt
☎ 02 32 49 31 65
✉ info@lyons-andelle-tourisme.com

Samu

Numéro d'urgence gratuit : 15

Gendarmerie nationale Lyons-la-Forêt

4, rue du Four à Chaux
27480 Lyons-la-Forêt
☎ 02 32 49 60 17

Horaires d'ouverture
Lundi 14h-18h
Mercredi 14h-18h
Samedi 14h-18h

Les autres jours la permanence est assurée à Fleury-sur-Andelle au :
02 32 49 00 17

Numéro d'urgence gratuit : 17

Sapeurs-pompiers

Numéro d'urgence gratuit : 18
Numéro unique d'urgence européen :
112

Déchetterie de Lorleau

Hameau de Saint Crespin
27480 Lorleau
☎ 02 32 49 39 30

Horaires d'ouverture
Du 1er octobre au 31 mars (horaires d'hiver)
Lundi 14h-16h45
Mercredi 14h-16h45
Samedi 9h-11h45 / 14h-16h45
Du 1er avril au 30 septembre (horaires d'été)
Lundi 14h-17h45
Mercredi 14h-17h45
Vendredi 14h-17h45
Samedi 9h-11h45 / 14h-17h45

Eglise

Madame Nathalie FOLLET

☎ 06 75 35 37 17

Sous-préfecture des Andelys

10, rue de la Sous-Préfecture CS 20503

27705 Les Andelys Cedex

Sous-préfète : Madame Virginie

SENE-ROUQUIER

☎ 02 32 54 74 87

✉ sp-andelys@eure.gouv.fr

Caisse primaire d'assurance maladie de l'Eure (CPAM)

Rue Flavigny

27700 Les Andelys

☎ 36 46

Horaires d'ouverture :

Lundi 8h30-17h30

Mardi 8h30-17h30

Mercredi 8h30-17h30

Jeudi 8h30-17h30

Vendredi 8h30-17h30

Centre des impôts des Andelys

22, avenue de la République

27705 Les Andelys Cedex

☎ 02 32 54 74 10

✉ sip.les-andelys@gdgfip.finances.-gouv.fr

Horaires d'ouverture

Lundi 9h-12h / 13h30-16h30

Mardi 9h-12h

Mercredi 9h-12h / 13h30-16h30

Jeudi 9h-12h

Vendredi 9h-12h / 13h30-16h30

Associations

Association culturelle du Clos Maray

Président : Monsieur Michel RIMBAUD

☎ 02 76 10 00 08

Club de football (séniors)

Président : Monsieur Alain DUBOIS

☎ 02 32 49 24 06

La Fabrique du Pré

Le Pré-Boulay

Route de la Feuillie

27480 Fleury-la-Forêt

☎ 02 32 48 16 89

Chambres d'hôtes & gîtes

Le Pré-Boulay

8, route de la Feuillie

27480 Fleury-la-Forêt

La Cacheterie

2, chemin des Pâtures

27480 Fleury-la-Forêt

☎ 02 32 48 01 26

Au clos Monbrun

30, route des Hameaux

27480 Fleury-la-Forêt

☎ 02 32 49 62 00

Le Château de Fleury-la-Forêt

4, route de Lyons

27480 Fleury-la-Forêt

☎ 02 32 49 63 91

Notaire

Etude de Maître Pauline FOLLET

4, route de la Forêt

27480 Fleury-la-Forêt

☎ 02 32 48 52 44

Espaces verts

Patrice GOULIER

5, rue du Bas Fayel

27480 Fleury-la-Forêt

☎ 02 32 49 78 18

Sylvain MARTIN

37, route des Hameaux

27480 Fleury-la-Forêt

☎ 02 32 49 67 51

